

Une porte pas comme les autres

Il s'agit de la porte dite de la « banche », soit du local de justice qui occupait autrefois une sorte d'annexe de l'Hôtel de Ville. Ce dernier bâtiment n'a pas toujours existé. Il fut en fait constitué dans une maison rachetée le 15 octobre 1708 par la commune du Lieu du colonel de May sur lequel nous n'avons pas de précisions particulière.

Pour ce qui est question de la justice locale, il faut faire quelque retour en arrière. Ce n'est qu'en 1686 que les trois communes de la Vallée obtinrent de LL.EE. une justice inférieure, avec siège au Lieu.

Malheureusement cette nouvelle institution n'eut que l'avantage d'augmenter de manière sensible les procès de tous genres. Un verbal de 1701 constate même ainsi que cette malencontreuse justice n'avait apporté dans la région que peine et désolation. Si bien que Berne supprima la Banche du Lieu cette même année 1701.

Néanmoins, et malgré tous les désavantages que cette justice avait causé à la région, on obtint de la rétablir en 1772. Elle devait durer jusqu'à la fin de l'époque bernoise.

Le local de la Banche du Lieu, servait-il à l'occasion comme chambre d'arrêt. Toujours était-il pourvu d'une forte porte en fer dont même Casanova ne serait pas venu à bout !

On ignore l'époque de sa fabrication qui reste mystérieuse, puisque lors de la première période d'existence de cette justice, il n'y avait pas d'Hôtel de Ville au Lieu, et lors de la seconde partie, dès 1772, cette porte existait déjà.

L'analyse très méticuleuse des comptes de la dite commune permettrait peut-être de découvrir l'année de construction. Elle dut coûter quelques bonnes dizaines de florins. Mais alors pour quel usage ? Pour une chambre d'arrêt, justement ?

Mais comme cette banche servait aussi de local au Consistoire, et que celui-ci opéra dès longtemps en arrière, et durant tout le XVIIIe siècle, on peut comprendre que la porte fut construite dans le but de fermer de manière assurée un local où reposaient les archives du dit Consistoire et où l'on discutait de la meilleure manière de faire filer droit ses concitoyens, ce qui donc devait rester plus ou moins secret, sauf la sentence !

La porte de la Banche apparaît dans les comptes de 1760 :

1760, septembre. Le 30me, livré à David Guignard Charoux pour avoir rebroyé et attaché une épare à la porte de la Banche, y compris le fer fourny, 1/1/6

Journée du dit jour à Pierre Abram Rochat masson pour avoir fait les battues pour pendre la dite porte et pour avoir renfoncer les battues du fenêtrage de la Banche, 2/./.

Au Gouverneur Nicole ayant été la plus grande partie du jour à la forge pour s'aider au dit Guignard autour de la porte de fer.

1760.
Septembre

Le 30^{me} livré à David Guignard (charrier)
pour avoir rebroyés et attachés une
Gare à la porte de la Banche y compris
le fer fourny - - - - -

Journée du dit jour à Pierre Abram
Rochat maçon pour avoir fait les
batues pour pendre la dite porte et p^r
avoir renforcés les batues du fenestrage
de la Banche - - - - -

Item au Gouverneur Nicolo au ans
été la plus grande partie du jour
à la forge pour aider au dit Guign
autour de la porte de fer. - - - - -

Cette porte, il faut le dire, doit être d'un poids considérable. A voir ci-dessous.

Quelques autres travaux font état de la Banche. En 1760 pour l'avoir replanchée, en 1766 pour en avoir couvert (ou recouvert) le toit.

Sitôt les Bernois parti, elle ne devait plus servir. Il est même probable qu'alors cette annexe devait être détruite. Alors que faire de la porte, la jeter ? Il ne viendrait à l'idée de personne de le faire. Elle pourrait encore servir.

Et cela sera, situation encore pour l'heure hypothétique, pour fermer un petit local d'archives aménagé dans la tour de l'église du Lieu lors des travaux de la construction de cet édifice menés de 1798 à 1802. Il faut croire qu'elle put y faire service, puisque cette fois-ci, les archives ne brûlèrent pas ainsi qu'il en fut le cas en 1691. On ignore tout des circonstances de ce sauvetage lors de l'incendie du 18 juillet 1858.

Toujours est-il qu'il fallut reconstruire en partie autant l'église que la tour, cela dès les mois qui suivirent l'incendie.

Chapitre. 6
Travaux de Serrurerie.

		Temple du lieu Devis estimatif 1859	
N° 1.	2 ferments porte d'entrée, chacun 6 fers fide, Montés sur plaque, serrure. Loguet au poignée en l'aiton un arc butant, 12 pates scellées & moyes par arêtes le placard, bande en tôle sur le l'ceuil, chaque fermente =	80 ^{tt}	160
N° 2	2 ferments porte intérieurs, du temple, chacune avec 3 fers fides à report =	9.50	19
N° 3:	Une dite porte de chapelle, 3 fers serrure & peulet à report =	12.-	12
4	Une dite porte devant du porche de la tour du temple 4 gons 4 espars, serrure. Arc butant etc.		20
5	Une dite porte devant sur la galerie. comme ci-dessus sans serrure 2 gons 2 espars & peulet =		10 ^{tt}
6	Une dite porte devant les écaliers, ou beffroi. 2 espars 2 gons. serrure peulet =		15.
7	Porte en fer des archives à ajuster, retenir & repoler =		25.
8	Fer en gros, étriers, boulons, bords de renfort etc pour relier divers parties de la ramure. (du temple & de la flèche. ensemble environ 6000 =	0.50	300.
9.	Paratonnerre girouette, croches & linte. etc etc pour cet article, en compte éventuellement =	1.5	400. 6
10.	4 rails pour travaux prévus de serrurerie. =		971

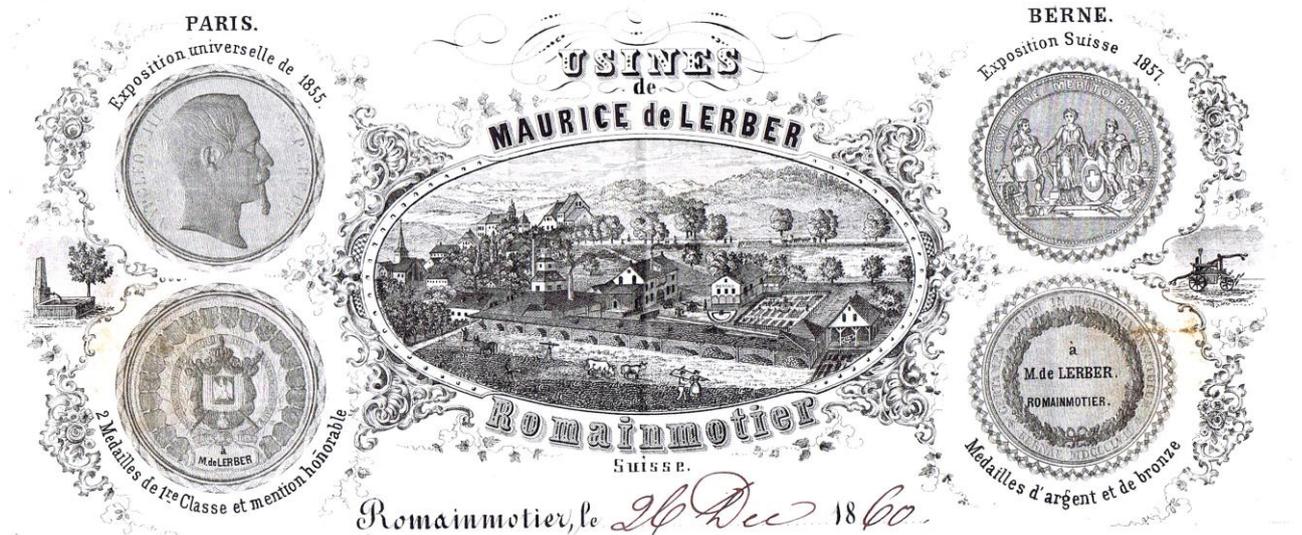
On le voit, la porte en fer des archives fut ajustée, retenue et reposée, et cela pour le prix de 25.-

On la retrouve peu de temps après. Comptes de la commune, 1863, entretien des bâtiments, église :

Au boursier pour avoir mené la porte des archives au Pont et retour, 2.-

A Rochat Ami maréchal au Pont, pour refacture à la dite porte et serrure neuve, 12.-

On profita aussi pour cateler le sol de ce minuscule local avec des planelles de terre cuite en provenance de la maison Lerber à Romainmôtier pour lesquelles nous avons le grand plaisir de vous offrir deux de leurs superbes entêtes, avec un graphisme très élaboré, mais surtout d'une finesse d'impression extraordinaire.



Romainmôtier, le 26 Dec. 1860.



La Municipalité du Vieux pour Compte de la Commune Doit pour les marchandises ci après détaillées à être expédiées

1860.	Nombres.	Designations des Objets.	Poids en lb	Prix	Sommes	
					Francs	Centimes
Crab	9	pour 10 lb de Ciment et le Sâchet				260.
Sept.	24	paye du moufle des l. 22 Crab à ce jour	34 jours à 1 fr			34
Nov.	10	Cable	au 1 Octob. 41	à 1 fr		41
						770.

Ainsi donc la porte de la Banche, de réemploi, serait selon toute apparence en place depuis environ 218 ans, et de manière assurée depuis 1860. Elle constitue une porte sans doute unique à la Vallée, et par cela mérite toute notre attention.

Précisons encore que ce petit local d'archives sert aujourd'hui encore, renfermant l'essentiel des archives des sociétés de la commune du Lieu. Il y a là des richesses insoupçonnées qui n'attendent que la visite des historiens du futur. La serrure n'est malheureusement plus d'origine.



